



**SYndicat MIxte** des rivières du **SO**rnin et de ses **A**ffluents  
321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU  
Tél. : 04.77.60.97.91  
www.symisoa.fr

## **COMITE SYNDICAL DU 8 JUILLET 2021 A 14H à Pouilly/Charlieu**

### **COMPTE RENDU**

Date de convocation : 28/06/2021  
Lieu : SYMISOA

#### **Membres présents (9) :**

Pierre AUVOLAT	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Michel LAMARQUE	(Charlieu Belmont Communauté)
René VALORGE	(Charlieu Belmont Communauté)
Jérémie LACROIX	(Charlieu Belmont Communauté)
Jean LABOURET (suppléant)	(Charlieu Belmont Communauté)
Gérard SIMOND (suppléant)	(Charlieu Belmont Communauté)
Fabrice DEJOUX	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Jean FARIZY	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Christian GILGENKRANTZ	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Sylviane TERNISIEN	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

#### **Excusés :**

Guillaume DESCAVE	(Charlieu Belmont Communauté)
Colette LEBEAU	(Charlieu Belmont Communauté)
Gérard PEGON	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Hervé CARDON	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Christian LAVENIR	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Gilles LUCARELLA	(Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)

#### **Autre(s) présent(s) :**

DECHAVANNE Céline	(Directrice – SYMISOA)
DERIGON Jérôme	(Technicien de rivière – SYMISOA)
FOUILLET Enzo	(Technicien de rivière – SYMISOA)

M. LAMARQUE dresse la liste des excusés puis aborde l'ordre du jour.

### 1- Approbation du compte-rendu du 6 mai 2021

Le compte-rendu n'appelle aucune autre remarque.

**Le compte-rendu du 6 mai 2021 est adopté à l'unanimité.**

### 2- Consultation sur le projet de SDAGE 2022-2027

Aymeric DUPONT, chargé de planification à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, a participé en visio à la réunion. Il a présenté l'état des masses d'eau du bassin versant, les pressions identifiées sur ces masses d'eau, desquelles découle le programme de mesure du futur SDAGE. Les mesures proposées sur les masses d'eau du territoire ont ensuite été examinées. Le diaporama support est annexé au présent compte rendu.

Cette présentation a amené les commentaires suivants, qui seront repris dans l'avis qui sera transmis au bassin :

- Masse d'eau Bézo :
  - o la mesure 'restauration de la continuité écologique' est identifiée. La pertinence de cette mesure est confirmée localement sur le Bézo, mais le SYMISOA souhaite alerter le bassin sur l'absence de classement de cette masse d'eau (le Bézo n'est pas classé liste 1 ou 2). L'absence de levier réglementaire rend la faisabilité de ces démarches plus difficile.
  - o Une mesure 'gestion des eaux pluviales' en lien avec une pression macro-polluants est identifiée sur le Bézo. Le SYMISOA souhaite avoir des précisions sur la justification de cette mesure : est-ce qu'un système d'assainissement collectif est ciblé ? est-ce uniquement une problématique ANC ?
  
- Masse d'eau Genette :
  - o Il est rappelé que le SYMISOA a sollicité à plusieurs reprises par courriers auprès de l'Agence de l'eau le classement de la Genette en « masse d'eau fortement modifiée ». En effet, la présence de très nombreux étangs en travers de la rivière a fortement modifié sa forme et son fonctionnement, et son état est aujourd'hui très éloigné du bon état. Ces demandes sont restées sans réponse.
  - o Au minimum, le SYMISOA formulera une demande « d'objectif moins strict » sur cette masse d'eau, justifiée par le caractère disproportionné des travaux qui seraient à envisager pour atteindre le bon état.

Une proposition d'avis global a ensuite été présentée aux délégués, qui en ont validé le contenu (avis annexé au présent compte rendu). Cet avis sera adressé au comité de bassin avant fin août.

### 3- Ressources humaines

#### - Contrat du technicien de rivière adjoint

Le contrat de rivière en cours prévoit le financement d'un 2ème poste de technicien de rivière contractuel. Ce poste est occupé par Enzo FOUILLET. Son contrat arrive à échéance le 31/08/2021 et doit être renouvelé pour 1 an.

**Le comité syndical approuve le CDD de 12 mois à signer début septembre, pour le poste de technicien de rivière adjoint.**

#### - Contrat d'apprentissage

Comme prévu au budget, il est proposé le recrutement d'une apprentie à compter de la rentrée 2021. Une délibération est nécessaire pour la signature du contrat.

Apprentie : Albane DUMONCEAU PATET – 18 ans

Contrat d'apprentissage de 2 ans – BTS GPN (Gestion et protection de la nature) à Montmorot (CFA Agricole du Jura)

Rémunération : 43% du SMIC

Frais de formation : 6 000€/an (prise en charge de 50% par le CNFPT)

***Le comité syndical approuve à l'unanimité la signature du contrat d'apprentissage.***

#### - Contrat d'insertion

Les délégués sont informés d'un remplacement sur le poste en insertion au sein de l'équipe rivière : arrivée d'Antoine GRIPONT mi-juin (9 mois de CUI).

### 4- Questions diverses :

#### - Avancement du projet de restauration du Bézo et de mise en conformité de la digue

- Le rapport de phase PRO est en relecture + les 1ers éléments du dossier réglementaire ont été déposés et sont en cours d'instruction (réponse de l'examen au cas par cas attendu pour fin juillet)
- Samedi 10 juillet : organisation d'une journée d'animation pour présenter le projet et échanger avec la population. Stand le matin sur le marché de Charlieu, et l'après midi à l'entrée du camping.

#### - Etude préalable à la restauration du Sornin entre Pouilly et St Nizier

Après un premier appel d'offres infructueux (aucune offre reçue), une seconde consultation a eu lieu en juin. Elle a permis de retenir un groupement de prestataire, avec le cabinet CESAME comme mandataire. Une 1<sup>ère</sup> rencontre sur site avec les élus et usagers concernés a eu lieu le 7 juillet pour présenter la démarche et faire le tour des besoins et contraintes à prendre en compte. La réunion de lancement aura lieu en septembre avec le bureau d'études.

#### - Vallon du Sornin

Le projet n'avance pas comme espéré, du fait de difficultés à contacter le plus gros propriétaire forestier du site (une compagnie d'assurance basée à Paris). Une prochaine réunion des acteurs locaux (CRPF, CCSB, SYMISOA, maire) sera organisée pour essayer d'avancer sur ce point.

#### - Etude du ruisseau de Chalaye et de l'étang de Chauffailles

Le bureau d'études Réalités Environnement a pris du retard. La présentation des scénarios initialement envisagée en juin juillet est reportée à septembre.

- Travaux de l'équipe rivière

Les intempéries du mois de juin et début juillet ont contrarié l'avancée des travaux de l'équipe : des chantiers d'installation d'abreuvoirs ont dû être suspendus. L'équipe jongle entre les parcelles les moins humides. Les travaux de restauration des berges et d'installation de pontons à l'étang des Gaces devraient avoir lieu comme prévu fin juillet, ou fin août début septembre au plus tard. Le curage réalisé par la commune ne pourra vraisemblablement pas se faire cette année (niveau d'eau trop important dans l'étang).

- Invitation à la fête de l'agriculture à St Christophe en Brionnais le 18 septembre

Les communautés de communes de Semur et de Marcigny organisent le 18 septembre prochain la fête de l'agriculture, avec un marché de producteurs, des concours agricoles... Elles souhaitent inviter le SYMISOA à tenir un stand à cette occasion.

La fête a lieu à St Christophe, afin de profiter des infrastructures du marché.

Les délégués confirment qu'il serait intéressant que le SYMISOA puisse être présent. La question d'un stand commun avec le SMAAA est posée (Syndicat de rivière de l'Arconce). M. AUVOLAT se renseigne sur les souhaits des organisateurs et nous tient informés.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H00.*

Compte rendu affiché le :  
12/07/2021

